

Demande d'inscription vacances de printemps 2023

Accueil de loisirs 8-10 ans



Mode d'emploi :

Ce formulaire va vous permettre de nous faire connaître vos besoins d'inscription pour les vacances de printemps qui auront lieu du 11 au 21 avril 2023. Il est à déposer auprès des secrétaires à l'accueil du centre social, pendant les heures d'ouverture. **TOUS DOSSIER DÉPOSÉ EN DEHORS DES HEURES D'OUVERTURE OU DANS LA BOÎTE AUX LETTRES SERA REFUSÉ.**

RAPPEL : si vous avez eu une place, les inscriptions (finales) et paiements se font sur RDV à l'accueil. Vous pouvez retirer et déposer votre demande dès le 20 février 2023.

Demande déposée	Demande étudiée le :	Réponse donnée le :	Inscription et paiement à faire Avant le
Entre le 20 février au 1 ^{er} mars	2 mars 2023 (1 ^{ère} commission)	Entre le 2 et le 3 mars	Du 06 au 15 mars SUR RENDEZ-VOUS
Entre le 2 et le 15 mars	16 mars (2 ^{ème} commission)	Entre le 16 et le 17 mars DANS LA LIMITE DES PLACES DISPONIBLES	Du 20 au 31 mars SUR RENDEZ-VOUS
A partir du 3 avril		En fonction des places disponibles	

Numéro de formulaire : **saisi sur Excel le :** **par :**

Les parents

Nom du père : Nom de la mère :

Adresse : Numéro de téléphone :

Situation familiale : Couple (marié, PACS, etc....) ☐ seul(e) avec enfant ☐ **Numéro Allocataire CAF :**
Quotient Familial :

Situation professionnelle (Merci d'apporter un justificatif lors du dépôt de ce formulaire.)

De la mère : Exerce une activité professionnelle oui ☐ non ☐

Du père : Exerce une activité professionnelle : oui ☐ non ☐

L'enfant

Nom et Prénom de l'enfant :

Date de naissance : Age (au début des vacances) :

Pour les enfants de 3 ans, votre enfant était-il inscrit à la crèche du centre social l'année dernière ?

Oui ☐ non ☐

Votre enfant était inscrit sur les vacances de février : Oui ☐ Non ☐

Votre enfant n'était pas inscrit sur les vacances de février car :

Vous n'aviez pas fait de demande ☐

Vous avez fait une demande mais vous n'avez pas eu de place ☐

Vous avez fait une demande, vous n'avez eu que partiellement des places ☐

Situation particulière dont vous souhaiteriez nous faire part (ces informations restent confidentielles)

Evènements familiaux récents (naissance, décès, changement de situation familiale ; problème de santé.), enfant porteur de handicap....

Votre demande :

Vous avez deux possibilités :

1) Un accueil à la semaine, en journée complète (repas et goûter fourni)

- ☐ Semaine du 11 au 14 avril 2023
☐ Semaine du 17 au 21 avril 2023

2) Un accueil en semaine partielle (Mardi ou Jeudi au choix pour la journée sortie, et jusqu'à 5 demi-journées sur les lundis et mercredis). Lorsque l'inscription est en journée complète, le repas et le goûter sont fournis, lorsque l'enfant ne vient qu'en après-midi, le goûter est fourni.

ATTENTION : La présence de votre enfant avant la sortie du mardi ou du jeudi est obligatoire.

Cochez les **jours** qui vous intéressent.

Semaine 1 : du 11 au 14 avril

	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (8h-12h)	Sortie à la JOURNEE	☐	Sortie à la JOURNEE	☐
Repas (12-13h30)	☐	☐	☐	☐
Après-midi (13h30-18h)		☐		☐

Nombre de journée : / 1

Nombre de ½ journées : / 3

Semaine 1 : du 17 au 21 avril

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (8h-12h)	☐	Sortie à la JOURNEE	☐	Sortie à la JOURNEE	☐
Repas (12-13h30)	☐	☐	☐	☐	☐
Après-midi (13h30-18h)	☐		☐		☐

Nombre de journée : / 1

Nombre de ½ journées : / 5

Dans la mesure où il y aurait une forte demande, merci de préciser l'ordre de préférence entre les semaines que vous demandez :

Choix N° 1 : semaine

Choix N° 2 : Semaine